

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N ° 2461

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 35

À l'alinéa 7, après le mot :

« volumes »,

insérer les mots :

« commercialisés et de leur évolution dans le temps ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.